

MOTO-CROSS DE

CHATEAUROUX MCC LES TOURNEIX

REGLEMENT PARTICULIER

DATE :	Dimanche 21 septembre 2014		
CIRCUIT :	Circuit municipal de Châteauroux "Les Tourneix", route de Luant à Saint-Maur Longueur 1952 m - largeur minimum 6 m - ligne de départ 105 m x 45m		
ORGANISATEUR :	Moto-Club Castelroussin " Les Tourneix " 36250 Saint-Maur		
CAPACITE EPREUVE :	Nationale		
CATEGORIES ADMISES ET DROITS D'ENGAGEMENT :	Nationale A et B	35 Euros	
:	Championnat 85cc espoir	25 Euros	
:	Championnat ligue open	35Euros	
NOMBRE DE COUREURS	45 par catégorie		
HORAIRES :	Contrôle des licences ; samedi de 18h à 19h et dimanche de 7h à 8h30 Contrôle technique de 7h30 à 8h30 + samedi de 18h à 19h Essais et manches voir au dos		
COURSES.	Championnat de ligue : 3 manches de 20 mn + 1 tour Championnat 85 CC : 3 manches de 15mn National B : 3 manches de 15 mn+ 1 tour National A : 3 manches de 20 mn +1 tour		
ENGAGEMENTS :	Moto club CASTELROUSSIN les TOURNEIX 36250 SAINT -MAUR		
ENTREE SUR LA GRILLE :	Suivant les temps chronos réalisés lors des qualifications		
CLASSEMENTS :	Suivant le barème FFM. Le vainqueur sera le pilote ayant le plus grand nombre de points Au cumul des manches disputées pour la catégorie considérée. En cas d'ex aequo, c'est le Classement de la dernière manche qui départagera les pilotes.		
RECLAMATIONS :	Toute réclamation devra être effectuée par écrit et remise au Directeur de course dans un délais d'une ½ heure après l'affichage des résultats. Chaque réclamation doit être accompagnée de la somme de 75 €, somme remboursée si la réclamation est reconnue par le jury de l'épreuve		
RECOMPENSES :	Conformément au règlement 2014 de la Ligue du Centre pour le Championnat de ligue Pour le <i>National</i> , coupes et lots		
ASSURANCE :	Conformément à la législation en vigueur.		
PARC COUREUR	Chaque véhicule de pilote devra être muni d'un extincteur aux normes en vigueur. Pour stocker leur carburant, les pilotes devront obligatoirement utiliser des bidons Métalliques (bidons PVC proscrits) Les pilotes devront prévoir l'utilisation de tapis de sol pour les travaux mécaniques. L'usage des mini motos est strictement interdit sur l'ensemble du site des Tourneix. Le lavage des motos devra être effectué dans l'aire réservé à cet effet.		

MOTO-CROSS DE

CHATEAUROUX **MC** **LES TOURNEIX**

REGLEMENT PARTICULIER

OFFICIELS (susceptible d'être modifiés)

DIRECTEUR DE COURSE :	Georges FRAGNON
DIRECTEUR DE COURSE Adjoint	André BOURGUIGNON
PRESIDENT DU JURY :	Alain BOUTROUX (championnat OPEN) OFF 004944
DELEGUES DE LIGUE :	Denis DION (championnat 85 cc) OFF 056813
MEMBRE DU JURY ;	André BOURGUIGNON
COMMISSAIRES SPORTIFS :	Jean-Louis LECOGE OFF 041081
COMMISSAIRES DE PISTE :	Stéphane MARTIN, Florent FREDON, et les commissaires des clubs voisins.
COMMISSAIRE TECHNIQUE :	Christian ADAM, Patrice DAUVOIS, Kevin PENNETIER
CHRONOMETRAGE :	Jacques ROBLIN , Lydia JAMET, Claudine DAVOUST, Jessica DAVOUST
TRANSPONDEURS :	Jean Luc & Isabelle PELLOILE
SECURITE :	1 MEDECIN, 2 AMBULANCES, 6 SECOURISTES SNSM, 1 INFIRMIERE

**EN CAS DE PROBLEME
MAJEUR, LES HORAIRES
POURRONT ETRE MODIFIES
PAR LE JURY SANS
RECLAMATION POSSIBLE.**